



CONNAISSEZ-VOUS...?

NOS OUTILS DE COMMUNICATION

L'Alliance produit plusieurs outils de communication à l'attention de ses membres. Est-ce que vous les connaissez? Ils se trouvent sur notre site Web, sous le menu **INFORMATION — PUBLICATIONS**. N'hésitez pas à consulter la série *Savoirs essentiels*. De précieuses informations vulgarisées s'y trouvent!

ÉVÉNEMENT À SOULIGNER

Le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées tient à souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, qui se tiendra le 30 septembre prochain.



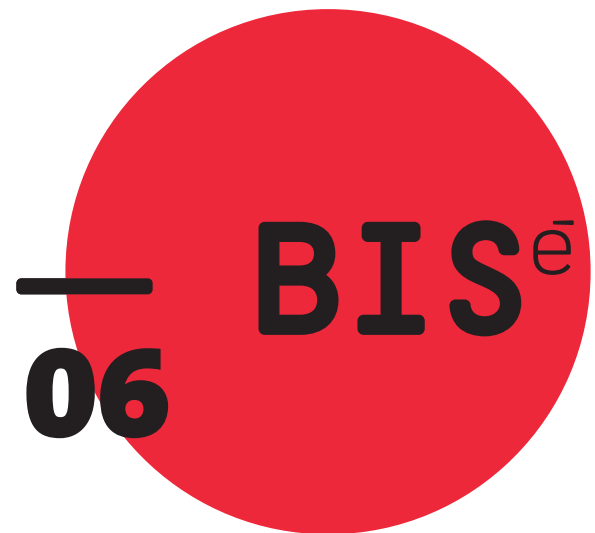
L'ART DE FAIRE DIVERSION

Depuis le début de l'année scolaire, notre cher ministre de l'Éducation ne cesse de répéter dans les médias que pour trouver des solutions aux problématiques du milieu de l'éducation, il faut penser en « dehors de la boîte ». Le problème, c'est qu'il n'avance pas de projets durables. Au contraire, tel un électron libre qui va dans toutes les directions, il semble vouloir faire diversion pour éviter le sujet. Pour détourner le regard de la pénurie d'enseignantes et d'enseignants, il a annoncé qu'il interdirait les téléphones cellulaires en classe; il s'est attaqué aux toilettes mixtes dans les écoles et a indiqué son intention de créer un comité de sages pour se pencher sur cette question, alors que cette réflexion a déjà été faite par un comité en 2016; et il a proposé de ramener la formation universitaire des étudiantes et des étudiants en éducation à 3 ans. Comment tout ça va améliorer nos conditions d'exercice et les conditions d'apprentissage des élèves? Je me demande bien.

PROJET DE LOI 23

Les tentatives de diversion du ministre Drainville sont peut-être aussi une façon de nous faire oublier le fameux projet de loi 23, déposé lors de la dernière session parlementaire. Or, cette réforme nous concerne, puisque l'adoption de ce projet de loi modifierait le fonctionnement du réseau d'éducation en profondeur. Comme il est mentionné dans une lettre signée par un collectif de professeurs d'universités, que je vous invite à lire et à partager, « il y a de bonnes raisons de penser que les tentacules de ce projet de loi se rendront jusqu'à notre classe ». D'abord, comme je l'ai déjà mentionné, le pouvoir serait concentré entre les mains du ministre. Par ses prescriptions, il lie les mains des directions générales des centres de services scolaires (CSS), sous peine de congédiement. Déjà que les membres des conseils d'administration n'ont pas vraiment de pouvoirs! Je m'ennuie du soutien sur lequel nous pouvions potentiellement compter de la part des commissaires élus représentant la population...

Par ailleurs, un nouvel Institut national d'excellence en éducation serait mis en place pour conseiller le ministre. Il aurait pour mandat de recommander les « meilleures pratiques d'enseignement ». Est-ce possible de penser qu'on nous demande de changer nos façons de faire pour que les résultats de nos élèves satisfassent le ministre? C'est très plausible! Les directions générales des CSS ayant les mains liées, la mise en œuvre des nouvelles façons de faire serait la responsabilité des directions



d'établissement. On pourrait ainsi vous mettre de la pression accrue et vous imposer des cibles et des méthodes pour que les résultats de vos élèves soient à la hauteur des indicateurs de réussite. Est-ce vraiment dans ce contexte que nous souhaitons exercer notre profession?

SE CONCENTRER SUR LES VRAIES CHOSES

Le ministre de l'Éducation met beaucoup trop d'énergie là où ce n'est pas nécessaire. Il devrait être attentif aux demandes et aux solutions que les enseignantes et les enseignants mettent de l'avant. D'ailleurs, nombreux sont celles et ceux qui ont répondu à l'appel de *La Presse* à la mi-septembre. Le ministre les a-t-il seulement lus?

Il serait peut-être temps qu'il se mêle des négociations en cours. Qu'il exige de meilleures conditions d'exercice pour les profs et, par le fait même, de meilleures conditions d'apprentissage des élèves. N'est-ce pas là l'objectif principal? C'est le nôtre, en tout cas, et nous sommes déterminés! D'autant plus que nous avons l'appui de la très grande majorité de la population. Ça fait du bien.

Le rythme des négociations avec la partie patronale est plus soutenu. La plupart des syndicats affiliés à la FAE ont obtenu de forts mandats de grève générale illimitée à exercer au moment opportun. Nous continuons à faire pression sur le gouvernement et sur le comité patronal de négociation des centres de services scolaires francophones (CPNCF).

Que la partie patronale se le tienne pour dit : les tentatives de diversion du ministre Drainville ne sauront nous détourner de notre combat et qu'elle soit bien avisée : nous nous battons!



● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente



PROLONGATION — APPEL DE CANDIDATURES CPCERHDAA

Nous sollicitons votre participation afin de pourvoir un poste régulier laissé vacant au Comité paritaire consultatif pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CPCERHDAA).

Ce comité, formé conjointement par l'employeur et le syndicat pour la durée de la *Convention collective locale*, a pour mandat d'analyser les problèmes qui lui sont soumis et d'élaborer des recommandations communes à l'attention du centre de services scolaire, entre autres sur les mesures à prendre pour faire respecter les lois et les règlements en vigueur et sur tout plan d'action touchant l'ensemble des établissements. Les réunions, au nombre de huit à neuf par année, ont lieu en après-midi et sont précédées de rencontres préparatoires (de jour ou de soir). Les membres intéressés doivent poser leur candidature **avant 15 h le vendredi 29 septembre 2023** en remplissant ce [formulaire](#).



Marie Contant, vice-présidente

PLAFOND DE VERRE

Une jolie image désignant un obstacle invisible qui empêche les femmes (surtout) de grimper les échelons, que ce soit en politique ou dans une entreprise. Les femmes ont souvent de la difficulté à accéder aux niveaux supérieurs en raison de la discrimination systémique. Illustration : un patron pourrait ne pas songer d'emblée à une employée qui a trois enfants pour une promotion, en présumant qu'elle est moins disponible.

Le Comité féministe

LETTRE — IMMIGRATION

Dans leurs démarches pour obtenir leur résidence permanente, des parents d'élèves issus de l'immigration demandent parfois aux enseignantes et enseignants de leur enfant de rédiger une lettre de confirmation de fréquentation scolaire, une lettre d'appui ou autre. Or, cette tâche administrative ne fait pas partie de la fonction générale d'une personne enseignante. Il s'agit d'une responsabilité légale des services administratifs du CSSDM. Ainsi, en voulant trop bien faire, l'enseignante ou l'enseignant s'expose à des recours légaux en cas d'erreurs dans le dossier d'immigration de la famille de son élève. Dans le cas où une telle demande vous serait acheminée, l'Alliance vous recommande de la transférer à la direction d'établissement qui, elle, a le pouvoir de produire les attestations de fréquentation scolaire au nom du CSSDM.



Sue Bradley, vice-présidente
Isabelle Staniulis, conseillère

RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — RENCONTRE POUR LES ENSEIGNANTS À STATUT PRÉCAIRE

BASSINS ET LISTE DE PRIORITÉ

Une rencontre portant sur les conditions d'accès à la liste de priorité se tiendra **le mercredi 27 septembre, de 17 h à 19 h 30**, sur la plateforme numérique Zoom. Elle s'adresse aux enseignantes et enseignants légalement qualifiés qui ne sont pas inscrits sur cette liste.



Si vous souhaitez y participer, vous devez vous inscrire [en cliquant sur ce lien](#).

Sébastien Bergeron, conseiller

FORMATION SYNDICALE

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES EREHDAA — COMITÉ-ÉCOLE



Cette formation vise à définir le rôle des membres du Comité-école pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EREHDAA) ainsi que le mandat et la composition de ce comité, tout en les outillant pour la collecte des besoins. Cette session s'adresse tant aux enseignantes et enseignants intéressés par le fonctionnement de ce comité qu'à celles et ceux qui y siègent.

La session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 17 octobre 2023 de 9 h à 15 h 30**, aux bureaux de l'Alliance. Un dîner sera servi.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 6 octobre 2023** en utilisant ce [formulaire](#).



Marie Contant, vice-présidente
Sébastien Bergeron, conseiller

RAPPEL — LE CLP, UN COMITÉ SYNDICAL

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mercredi 11 octobre 2023 de 9 h à 15 h 30**, dans les bureaux de l'Alliance. Un dîner sera servi.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 29 septembre 2023** en utilisant ce [formulaire](#).



Daniel Chartrand, vice-président
Jean-François Audet, conseiller

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION, CONTACTER MELISSA HERNANDEZ PAR COURRIEL : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

SOUPER-CONFÉRENCE BIENVENUE À L'ALLIANCE

Spécialement conçue pour les membres ayant adhéré à notre syndicat au cours des trois dernières années, cette soirée vous permettra non seulement de mieux connaître l'Alliance et la FAE ainsi que les services qu'elles vous offrent, mais elle vous permettra également d'approfondir vos connaissances sur l'autonomie professionnelle et d'autres dossiers syndicaux importants. Surtout, vous aurez l'opportunité de discuter et de créer des liens avec des collègues de divers secteurs qui vivent eux aussi les défis de l'arrivée au CSSDM. Ce souper-conférence gratuit se tiendra à la Plaza Antique, **le jeudi 19 octobre 2023 de 17 h 30 à 20 h 30**. Le Conseil d'administration de l'Alliance ainsi que Patrick Bydal, vice-président à la vie politique à la FAE, seront présents afin d'échanger avec vous.

Les personnes intéressées doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h le vendredi 6 octobre 2023**.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Melissa Hernandez par courriel : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

Au plaisir de vous rencontrer !

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Martin Leclerc, secrétaire-trésorier
Patrick Trottier, vice-président



InfoNÉGO2023

PIQUETAGE

Les dates de piquetage qui auront lieu aux quatre coins du Centre de services scolaire de Montréal ont été dévoilées. Vous et vos équipes locales avez le mandat d'organiser des activités de piquetage le **27 septembre**, les **11 et 25 octobre**, ainsi que le **8 novembre** prochain à un moment déterminé dans la journée. Vous avez reçu dans les dernières semaines des outils pour vous permettre d'être visibles et bruyants. L'objectif est d'être vu, entendu, puis de souder l'équipe syndicale en prévision d'une éventuelle escalade des moyens de pression.

ACTIVITÉS ÉTUDIANTES

Les moyens de pression sont primordiaux pour établir un rapport de force lors d'une négociation. Ils représentent un baromètre à la table de négociation qui permet à nos représentants du comité de négociation de démontrer à la partie patronale la détermination des profs à améliorer leurs conditions de travail. Le moyen de pression *Aucune organisation des activités étudiantes faite par les enseignantes et enseignants a fait couler de l'encre dans les médias*. Ce moyen de pression adopté en assemblée d'unité de négociation CSSDM est important, car il met en lumière le travail invisible que nous faisons lors de l'organisation de ces activités. Rappelons aussi que nous voulons recentrer notre tâche, notre temps et notre énergie sur notre priorité : enseigner à nos élèves.

Nous vous suggérons donc d'apporter ce point en CPEPE et de demander formellement à la

direction d'organiser elle-même les activités étudiantes et les sorties scolaires qu'elle juge essentielles et pour lesquelles elle prévoit nous assigner : les appels téléphoniques, les envois de courriels, les soumissions, la planification du transport, la facturation, le recrutement de parents bénévoles, etc.

DÉCENTRALISATION DU BUDGET DE L'ACTION-MOBILISATION

Le militantisme enseignant ne se décide pas seulement au siège social de l'Alliance, mais également dans chacun des établissements qui le font vivre. Profitez du budget décentralisé de l'action-mobilisation pour mettre sur pied un projet ou organiser une manifestation devant l'école. Faites une demande en remplissant ce [formulaire](#) ou contactez le [membre du Conseil d'administration responsable de l'animation syndicale](#) de votre établissement pour davantage de détails concernant l'initiative.

MATÉRIEL DE MOBILISATION

Avez-vous votre t-shirt de l'Alliance ? Cet outil de visibilité est un moyen que nous utilisons depuis des années pour nous afficher et qui a fait ses preuves afin de faire réagir la partie patronale. Il permet de démontrer notre unité. Si vous n'avez pas encore le vôtre, il est possible de le commander gratuitement en remplissant ce [formulaire](#).

Vous pouvez également utiliser le même formulaire si vous souhaitez obtenir davantage de matériel pouvant servir à la mobilisation dans votre établissement.

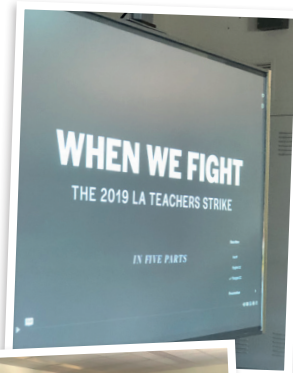
WHEN WE FIGHT

En 2019, le Syndicat des enseignants de Los Angeles a mené un mouvement de grève qui a duré 9 jours et a permis d'importants gains pour les 54 000 enseignantes et enseignants membres. Un court documentaire a été produit à ce sujet. Il peut amener d'intéressantes pistes de réflexion sur la profonde mobilisation des membres et alimenter la discussion au sein de votre équipe syndicale.

Pour avoir accès au visionnement, vous devez remplir ce [formulaire](#), puis vous engagez à respecter certaines conditions des producteurs. Le lien vers le court-métrage *When We Fight* vous sera par la suite envoyé par courriel.

À l'instar des membres de l'école Honoré-Mercier, nous vous proposons d'organiser une séance de visionnement collectif en compagnie des collègues de votre établissement.

Suite de l'article en page 4.



Le court-métrage, d'une durée de 32 minutes, est disponible en version originale et sous-titrée en français. Prévoyez un ordinateur branché à Internet, un projecteur et des haut-parleurs afin d'optimiser l'expérience.

PHOTOS

Faites parvenir à mobilisation@alliancedesprofs.qc.ca les plus belles images de la mobilisation dans vos milieux. Celles-ci pourraient être diffusées dans les prochaines éditions du *BIS*. Partagez ces photos sur Facebook, Instagram et X en prenant soin d'identifier les comptes de l'Alliance.

●
Élyse Bourbeau, vice-présidente
Marie Contant, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller



© Courtoisie et Alliance



École de-La-Vérendrye



École Saint-André-Apôtre



École Cœur-Immaculé-de-Marie



École Notre-Dame-du-Foyer



École Saint-Benoît



École des Cinq-Continents



École Saint-François-d'Assise



École Saint-Léon-de-Westmount



École Armand-Lavergne

Rappels des actions importantes à appliquer cette semaine

- Piquetage le 27 septembre au moment jugé approprié dans la journée.
- Boycottage des comités non conventionnés lors de la confection de la tâche.
- Perturbation des rencontres collectives.
- Aucune organisation des activités étudiantes faite par les enseignantes et enseignants.
- Accomplissement de toutes les minutes de travail personnel (TP) au lieu déterminé par chaque enseignante ou enseignant.
- Lors de l'ATP, les profs déterminent le travail à accomplir. Ils planifient, corrigent et rencontrent des collègues. Cependant, ils continuent à participer aux comités conventionnés.
- Utilisation ou port d'outils de visibilité et affichage dans les établissements.
- Activité de tractage et d'affichage, notamment lors des journées ou soirées de rencontres avec les parents.

**POUR TOUTE QUESTION EN LIEN AVEC
LE PLAN D'ACTION, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LE
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RESPONSABLE
DE L'ANIMATION SYNDICALE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT.**